

# Session 1

## L'Etat, un acteur soluble dans l'intégration régionale ?

*Présidente : Sylvia BRUNET, droit public, Université de Rouen Normandie*

– *Cloud computing* et régionalisation : quelles perspectives européennes ?

Amaël CATTARUZZA, Clotilde BÔMONT, Didier DANET

– L'émergence de l'Arctique comme région internationale

Camille ESCUDÉ

– From "Transregional" Cooperation to "Regional" Integration? Morocco's Membership Application for the Economic Community of West African States (ECOWAS) in Broader Conceptual and Empirical Perspectives

Steffen WIPPEL

– Intégration, désintégration régionale: les forces à l'œuvre

Jacques TENIER

## **Cloud computing et régionalisation : quelles perspectives européennes ?**

### **Cloud Computing and Regionalisation: What Are the European Prospects?**

Clotilde BÔMONT, Amaël CATTARUZZA, Didier DANET

#### **MOTS CLÉS**

*cloud computing*, souveraineté numérique, coopération, *cloud* européen

#### **KEYWORDS**

Cloud Computing; Digital Sovereignty; Co-Opetition; European Cloud

Au cours de la dernière décennie, le *cloud computing*, permettant l'externalisation de la gestion du parc informatique et du traitement des données, s'est progressivement immiscé dans l'ensemble des secteurs industriels et administratifs, ainsi que dans la vie privée d'une grande partie des internautes. Dans le même temps, les révélations d'Edward Snowden en juin 2013 sur les programmes de surveillance de masse mis en place par la NSA incitaient les Etats et les organisations régionales à une plus grande méfiance vis-à-vis des entreprises américaines du numérique ; elles alertaient également sur la valeur et la sensibilité des données numériques et sur les risques inhérents à l'infogérance. En Europe, la sonnette d'alarme avait déjà été tirée plus tôt, comme en témoignent, dès 2011, les premiers écrits de Pierre Bellanger sur la souveraineté numérique et le rapport de la sénatrice Catherine Morin-Dessailly sur « l'Union européenne : colonie du monde numérique ? » de mars 2013.

Le « *cloud computing* » constitue un changement de paradigme pour la conception et la gestion des systèmes informatiques [Kitchin, 2014 ; Bômont, 2018]. Il invite à délaissier les systèmes constitués de serveurs internes au profit d'un « nuage » qui est un ensemble de matériels, de raccordements réseau et de logiciels dont la gestion est généralement confiée à un opérateur et qui fournit des services que les individus et les collectivités peuvent exploiter à volonté depuis n'importe où dans le monde. *A priori*, la réussite pour un opérateur qui intervient comme prestataire de services de *cloud computing* est liée à ses investissements pour proposer à ses clients potentiels des capacités de calcul et de stockage suffisantes pour faire face à une demande massive, croissante et fortement fluctuante. La dynamique du secteur paraît donc dominée par un phénomène de rendements d'échelle croissants et par une logique de concentration de l'offre entre les mains d'un petit nombre de fournisseurs capables d'offrir à leurs clients un service ininterrompu partout dans le monde. La structure actuelle de l'offre, fortement concentrée – malgré les alertes de sécurité – entre quelques grands fournisseurs américains (Microsoft, Amazon, IBM...), semble le confirmer.

Notre première hypothèse est que, contrairement à cet *a priori*, le secteur du *cloud computing* évoluera vers de multiples formes de différenciation régionale sous la pression de puissants déterminants politiques, économiques et sociaux. Nous en déduisons une deuxième hypothèse selon laquelle ce processus de régionalisation redonnera une chance à l'Europe de prendre pied dans un secteur dont elle est, jusqu'ici, très largement absente [Cattaruzza *et al.*, 2014].

De fait, les récentes évolutions juridiques du Règlement général sur la protection des données (RGPD) semblent attester d'une véritable dynamique européenne, introduisant une notion de régionalisation par la réglementation et la norme. Par ailleurs, les politiques de marché unique du numérique (stratégie lancée en 2015) et les travaux de la Commission européenne pour le développement d'un *cloud* régional depuis 2012 traduisent la volonté européenne de monter en compétences et de développer, entre autres, le marché européen du *cloud*, autre forme de régionalisation. Les suites et résultats de ces démarches se font cependant attendre et les initiatives en faveur de l'échelle européenne semblent surtout émaner des acteurs industriels européens. Afin de rassurer les usagers et de leur offrir des garanties de sécurité concurrentielles, ces derniers proposent des certifications de sécurité européennes, à l'image de l'association CISPE, créée par des fournisseurs d'laaS (Infrastructure as a Service) européens et qui a établi un code de conduite pour les entreprises.

Toutefois, des réticences nationales freinent cette dynamique européenne. Elles viennent essentiellement du fait que la souveraineté numérique est pensée en termes nationaux avant d'être pensée à l'échelle régionale [De Filippi & McCarthy, 2012]. Cela s'explique en partie par les réserves des gouvernements face au transfert de pouvoirs à une autorité interétatique, par les écarts de capacités numériques entre les Etats membres qui pourraient occasionner des failles sécuritaires et endommager la qualité de service (QoS), et par le manque d'harmonisation des définitions et des lois pour le numérique (autour du caractère stratégique et de la sensibilité des données par exemple). Ces représentations nationales ont notamment conduit la France à développer en 2009 un projet de *cloud* souverain, qui devait reposer sur des centres de données situés sur le territoire français et exclusivement recourir à des prestataires nationaux. Néanmoins, des mésententes au sein du consortium en charge du projet ont provoqué sa scission en deux initiatives distinctes, Cloudwatt et Numergy, qui se sont finalement soldées par des échecs.

Les difficultés européennes et nationales ne laissent pas d'inquiéter quant à nos possibilités de concurrencer significativement les principaux acteurs du *cloud computing*. La récente annonce du partenariat Thalès-Microsoft pour une offre de *cloud* de défense en France pose ainsi, encore, la question d'une possible union des pays européens sur ce sujet.

Ces constats nous amènent à interroger la notion de régionalisation dans ce domaine. Est-il question d'une régionalisation sous la forme d'une unité spatiale géographique ou géopolitique ? Ou s'opèrera-t-elle plutôt à partir de pôles de compétences *ad hoc*, à la

fois industriels, politiques et juridiques ? Et dans ce cas, comment penser l'Union dans un univers de coopération où les acteurs devront trouver un équilibre entre concurrence et collaboration ?

## **BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE**

BÔMONT C., « Maîtriser le *cloud computing* : enjeux géographiques, géopolitiques et géostratégiques », *Dynamiques internationales*, juin 2018, n° 13 [en ligne : s3-eu-west-1.amazonaws.com/dynamiquesinternationales/DI13/02+DI13+Bomont.pdf].

CATTARUZZA A., DANET D., DESFORGES A., DOUZET F., NACCACHE D., *La balkanisation du web : chance ou risque pour l'Europe ?*, étude prospective et stratégique, Paris, ministère de la Défense, 2014.

DE FILIPPI P., MCCARTHY S., « Cloud Computing: Centralization and Data Sovereignty », *European Journal of Law and Technology*, 2012, vol. 3, n° 2.

KITCHIN R., *The Data Revolution: Big Data, Open Data, Data Infrastructures and their Consequences*, London, Sage, 2014.

PLOUIN G., *Cloud Computing. Sécurité, stratégie d'entreprise et panorama du marché*, Paris, Dunod, 2013 [3<sup>e</sup> éd.].

## **LES AUTEUR.E.S**

**Clotilde BÔMONT** est doctorante en géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rattachée au laboratoire Prodig, et chercheuse associée au CREC Saint-Cyr. Elle est allocataire de la DGRIS (ministère des Armées) et doctorante associée à l'IRSEM. Ses recherches portent sur l'intégration du *cloud computing* dans les systèmes d'information et de communication militaires.  
**clotilde.bomont@gmail.com**

**Amaël CATTARUZZA** est géographe, maître de conférences HDR aux Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, et chercheur au sein du pôle « Mutations des conflits » du CREC Saint-Cyr. Secrétaire de la commission de géographie politique et de géopolitique du CNFG, il travaille depuis plusieurs années sur la géographie et géopolitique du cyberspace.  
**amael.cattaruzza@yahoo.fr**

**Didier DANET** est maître de conférences HDR en sciences de gestion, responsable du pôle « Mutations des conflits » du CREC Saint-Cyr et directeur du mastère spécialisé@ « Opérations et gestion des crises en cybersécurité ». Ses travaux de recherches portent sur la gestion des organisations de défense et le pilotage des processus d'innovation (robotisation du champ de bataille, numérisation des opérations militaires).  
**didierdanet@gmail.com**

# L'émergence de l'Arctique comme région internationale

## *The Emergence of the Arctic as International Region*

Camille ESCUDÉ

### MOTS CLÉS

Arctique, région, coopération régionale, géopolitique, gouvernance

### KEYWORDS

Arctic; Region; Regional Cooperation; Geopolitics; Governance

### D'UN ESPACE CONFLICTUEL DURANT LA GUERRE FROIDE AU PROCESSUS D'INTÉGRATION

Jusqu'à la fin de la Guerre froide l'Arctique était, bien plus qu'une région à part entière, un espace de potentiel affrontement où les deux blocs ennemis étaient géographiquement les plus proches. En l'espace de trente ans, la construction de la gouvernance politique régionale s'est faite presque *ex nihilo* grâce à l'interaction de différentes échelles d'action politiques correspondant à différents acteurs : Etats-nations, société civile, organisations autochtones, gouvernements fédéraux et locaux, ONG, entreprises [Keskitalo, 2007]. L'Arctique en tant que région géographique est à présent impliquée dans divers mécanismes qui tendent vers une mise en commun de moyens humains, financiers et techniques, voire vers une intégration, définie comme le processus par lequel la régularité et l'intensité des interactions entre certains Etats et entre certaines sociétés s'accroissent.

Il est donc particulièrement intéressant d'observer le processus d'intégration régionale à l'œuvre en Arctique, tant il est mouvant dans l'espace et le temps : pourquoi la régionalisation de cet espace a-t-elle commencé, et où en est-elle en 2019 ? Il s'agit d'abord d'analyser les facteurs qui poussent à cette intégration régionale. Nous émettons l'hypothèse que la région est construite par l'interaction de différentes échelles de gouvernance qui concernent de multiples acteurs dans un contexte post-Guerre froide. Puis nous nous interrogeons sur la forme de gouvernance régionale qui émerge et l'inclusion des acteurs des différentes échelles qui créent la région comme entité politique : la régionalisation de l'Arctique est-elle alors seulement une machine à « refroidir » les tensions entre Etats riverains ?

Le champ géographique de cette étude comprend les huit Etats qui ont des territoires au nord du cercle polaire : Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Islande, Suède, Norvège, Russie. Cette proposition est fondée sur une étude à la fois à la fois théorique et empirique. Elle s'appuie sur un travail d'analyse politique des structures de gouvernance arctique ainsi que sur 40 entretiens menés auprès d'acteurs étatiques et non étatiques de la géopolitique régionale.

### L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN ARCTIQUE : POURQUOI ET COMMENT ?

Le « nouveau multilatéralisme » à l'œuvre en Arctique depuis trente ans s'attache à

construire un ordre régional reliant tous les acteurs « par le bas ». Le moyen privilégié en est la représentation et la prise en considération de tous les acteurs, y compris les plus faibles traditionnellement. Dans un double contexte de fin des tensions géopolitiques liées à la Guerre froide et de dévolution de pouvoir à l'échelle locale, l'Arctique est devenu une scène très active pour le développement d'initiatives de coopération dans un grand nombre de domaines. Ces initiatives rassemblent différents acteurs à différentes échelles, différemment contraignantes et imbriquées, formant une mosaïque de coopération. Les interactions entre ces diverses sphères, qui ne sont ni statiques ni imperméables, forment et co-construisent un système d'intégration régionale. L'intégration des populations autochtones, acteurs transcalaires par excellence, dans le processus de coopération régional en est un exemple prégnant.

Cela aboutit à former en Arctique une structure de gouvernance multi-niveau, définie comme un « système de négociation continue entre les gouvernements nichés à divers niveaux territoriaux » [Marks, 1993]. La gouvernance désigne un ensemble de mécanismes de régulations dans une sphère d'activité, fonctionnant même s'ils n'émanent pas d'une autorité formelle [Rosenau & Czempiel, 1992 : 5]. La région Arctique est issue d'interactions entre différents types d'acteurs transnationaux, y compris non étatiques, qui contribuent à former une société civile régionale, au sein d'une gouvernance multi-niveau dont la région constitue un niveau [Hettne & Söderbaum, 2000 : 465].

Le résultat de ce processus d'intégration régionale est à trouver dans l'absence de débordement de conflits mondiaux dans la région Arctique, et il rejoint à cet égard le but qu'il s'était donné dès ses débuts à la fin des années 1980 : coopérer dans des domaines techniques pour éviter les conflits. Même durant les périodes de tensions entre la Russie et les Etats occidentaux, les réunions du Conseil de l'Arctique ont continué à se tenir dans le cadre de la coopération fonctionnelle de cette organisation. De ce processus d'intégration bien qu'inabouti découle donc une certaine pacification des relations internationales.

## **LES ENJEUX POLITIQUES DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE : QUELLE GOUVERNANCE DE LA RÉGION ?**

Dans ce contexte, la régionalisation de l'Arctique serait-elle seulement une machine inter-étatique à « refroidir » les tensions entre Etats riverains ? L'intégration régionale pourrait apparaître comme particulièrement démocratique en incluant des acteurs nouveaux des relations internationales et leur accordant une influence certaine. A l'échelle régionale, les populations autochtones sont ainsi souvent mieux représentées dans les institutions comme le Conseil de l'Arctique, où elles sont assises à la même table que les représentants étatiques, que dans leurs Etats. La région comme échelle internationale est alors un appui pour faire pression sur l'échelle régionale, par des processus que Smith [1992 : 54] a nommés « saut d'échelle ».

Mais la gouvernance régionale, se focalisant sur l'efficacité technique et non l'efficience démocratique, s'accommode de phénomènes de domination. La construction de la région de manière intentionnelle permettrait alors d'exclure certains acteurs, notamment

les acteurs externes à la région. Face à la pression de plus en plus d'acteurs pour intervenir dans la gouvernance dans un contexte de politisation croissante, les acteurs étatiques semblent faire de l'échelle de la région un alibi pour exclure les acteurs locaux et internationaux. Par ailleurs, la multiplication des propositions de forums régionaux, à géométries variables et souvent concurrents, apparaît comme le reflet de nouvelles rivalités et d'enjeux de pouvoirs. Loin d'écartier la politique de la région Arctique, le processus de régionalisation permet alors d'observer un retour du refoulé politique.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

HETTNE B., SÖDERBAUM F., « Theorising the Rise of Regionness », *New Political Economy*, 2000, 5(3), p. 457-472 [en ligne : doi.org/10.1080/713687778].

KESKITALO C., « International Region-Building: Development of the Arctic as an International Region », *Cooperation and Conflict*, 2007, 42(2), p. 187-205 [en ligne : doi.org/10.1177/0010836707076689].

MARKS G., « Structural Policy and Multilevel Governance in the EC », in CAFRUNY A. W., ROSENTHAL G. G., *European Community Studies Association (dir.), The Maastricht Debates and Beyond*, Boulder (CO)–Burnt Mill, Harlow (GB), L. Rienner Publishers–Longman, 1993.

ROSENAU J. N., CZEMPIEL E. O. (dir.), *Governance Without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge (GB)–New York, Cambridge University Press, 1992.

SMITH N., « Contours of a Spatialized Politics: Homeless Vehicles and the Production of Geographical Scale », *Social Text*, 1992, n° 33, p. 54 [en ligne : doi.org/10.2307/466434].

## L'AUTEURE

**Camille Escudé** est agrégée de géographie et doctorante au CERI Sciences Po. Ses travaux portent sur la structure de la gouvernance régionale de l'Arctique et notamment sur la place des acteurs non étatiques. Dans le cadre de sa thèse, elle s'intéresse particulièrement à la construction scalaire d'un nouvel espace régional au sens de la politique internationale en Arctique, mettant en évidence les interactions entre le système de gouvernance et la consolidation d'une échelle régionale.

**camille.escude@sciencespo.fr**

# **From “Transregional” Cooperation to “Regional” Integration? Morocco’s Membership Application for the ECOWAS in Broader Conceptual and Empirical Perspectives**

***De la coopération « transrégionale » à l’intégration « régionale » ?  
Perspectives conceptuelles et empiriques  
sur la demande d’adhésion du Maroc à la CEDEAO***

Steffen WIPPEL

## **KEYWORDS**

Regionalism; Transregional Research; Geopolitics; Morocco; ECOWAS

## **MOTS CLÉS**

régionalisme, recherche transrégionale, géopolitique, Maroc, CEDEAO

Conventional area studies tend to neglect connections beyond established meta-geographies such as the “Arab world” or the “MENA region”. This is also reflected in imaginations presented in public media and political discourses, including decade-long demands for enhancing regional integration between countries inside the aforementioned world regions. Notably, against any historical evidence, the Sahara has for long been considered rather a barrier to trade and travel than in terms of contacts and opportunities. However, since the late 1990s, while “intra-regional” Arab and Maghrebi integration stumbled, Morocco had not only been working to deepen its trans-Mediterranean links, but has also started to reinforce its neglected ties with sub-Saharan Africa, beyond traditionally good relationships with some individual countries. Economic concerns were a prominent characteristic of these advances. First of all, Morocco approached French-speaking countries in the Western part of the continent, before also turning to countries with other official languages and in other parts of Africa. Finally, in early 2017, the kingdom re-entered the African Union, whose predecessor, the Organisation of African Unity (OAU), it had left in 1984 over disagreements on the Western Saharan issue. A few weeks after, Morocco also applied for membership in the Economic Community of West African States (ECOWAS), longing for deeper economic and political integration. In June 2017, the request was accepted in principle at the summit of heads of state. All year long, responsible persons and media in the kingdom uttered unimpaired optimism that the country will be able to join by December. Only then, they admitted that this plan was too ambitious due to technical obstacles and important reluctance on the counterparts’ side.

Starting from here, this presentation will give a first overview and endeavour to develop a tentative research agenda; hence, it will not present a full analytical account of the accession process. First, it will scrutinize what up to now has been investigated, and what is missing in current literature. Second, a major concern is to analyse Morocco’s quest



for ECOWAS membership in the context of wider conceptual considerations. In particular, these are about the strategic penetration of regional markets, institutional processes of regionalisation, and deepening contacts across an area that transgresses conventional regional delimitations. Relying on own former and current research [e.g. Marfaing & Wippel, 2004], insights from three interconnected theoretical strands at the intersection of interdisciplinary spatial theory and area studies with systematic disciplines like political science and economics seem particularly promising, i.e. (1) the “New Regionalism Approach”, pointing to the multiplicity of actors, forms, trajectories, intensities, contents, motives, and goals of region-building [Bach, 2016; Söderbaum, 2016], (2) critical geopolitical conceptions that either favour actor-centred or discourse-oriented approaches to understand space-related policies and the social construction of regions [Mamadouh, 1998], as well as (3) transregional research methodologies, which aid to overcome fixed regional meta-geographies [Lewis & Wigen, 1997]. This also helps to consider whether emerging transregional cooperation now starts to develop into a new regional area binding West Africa and the Maghreb (for which an appropriate name is still to find) together, especially as Tunisia and Mauritania (which left ECOWAS in 2000) asked respectively for an observer seat and an association status with the West African community as well.

Finally, for further empirical investigations, at least three issues deduced from previous conceptual approaches seem of essential importance:

- The first one relates to the actors. The African rapprochement in general and the membership application in particular are primarily being considered special concern of the King, who in fact dominates the field of Moroccan foreign policy. Yet, various public and private, political and economic as well as local, national and transregional actors (North and South of the Sahara) are involved and raise their voices. While acting under significantly asymmetric power geometries, their diverging interests, roles, and strategies need to be taken into consideration.
- Secondly, this leads not only to investigate actor constellations, but also to analyse discourses conducted by various actors and media. This will be with regard to strategic interests, anticipated opportunities, and suspected disadvantages of Morocco's potential accession to the ECOWAS, while another aspect relates to the implicit or strategically communicated positioning of the country in transregional contexts and at regional interfaces.
- Thirdly, the Morocco-ECOWAS case needs broader comparative contextualisation. As the ECOWAS constitutes a customs union with a common external tariff, develops into a single market and a monetary union, and has introduced regulations such as the freedom of movement, we have to ask for the compatibility of a possible ECOWAS membership with Morocco's other regional integration projects, notably with its strategic partnership with the EU and its pan-Euro-Mediterranean cooperation. Literature has yet not sufficiently, if at all, discussed these aspects. Conversely, Moroccan geostrategic motives intersect with other geoeconomic and geopolitical interests in Western Africa, from within (e.g., North African countries, Nigeria, South Africa) and from outside (e.g., former colonial powers, China) the continent. How competitive or cooperative do relationships with these countries prove to be and how do they interfere in fields from politics through religion to the economy and infrastructural development?

## BRIEF BIBLIOGRAPHY

BACH D. C., *Regionalism in Africa: Genealogies, Institutions and Trans-state Networks*, Abingdon, Routledge, 2016.

LEWIS M. W., WIGEN K. E., *The Myth of Continents: A Critique of Metageography*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1997.

MAMADOUH V. D., "Geopolitics in the Nineties: One Flag, Many Meanings", *GeoJournal*, 1998, 46(4), p. 237-253.

MARFAING L., WIPPEL S. (eds.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Paris–Berlin, Karthala–ZMO, 2004.

SÖDERBAUM F., *Rethinking Regionalism*, London–New York, Macmillan–Palgrave, 2016.

## THE AUTHOR

**Steffen WIPPEL** is Senior Researcher at the "Re-configurations" network, Philipps-Universität Marburg (Germany). He studied economics and Islamic studies in Freiburg im Breisgau (Germany) and Aix-en-Provence (France). He holds a PhD from Freie Universität Berlin and a habilitation degree from Erlangen University. He also worked in cooperation with research institutions in Berlin and Leipzig (Germany), Rennes (France) and Odense (Denmark). His research focuses on regionalisation processes and urban development in MENA countries, including a transregional perspective. [steffen.wippel@t-online.de](mailto:steffen.wippel@t-online.de)

# Intégration, désintégration régionale : les forces à l'œuvre

## *Regional Integration, Disintegration: The Forces at Work*

Jacques TÉNIER

### MOTS CLÉS

intégration régionale, désintégration, adhésion, élargissement, solidarité

### KEYWORDS

Regional Integration; Disintegration; Adhesion; Enlargement; Solidarity

Une construction régionale n'a rien d'inéluctable ni d'irréversible. Ce que des hommes font à un moment, d'autres hommes peuvent le défaire, à un autre moment.

Un mouvement de rapprochement régional de peuples et d'Etats voisins est un mouvement ascendant, confirmé par des victoires sur soi plus que sur les autres, qui demandent effort et continuité. Sur tous les continents, il est engagé à rebours de tant de détestations et d'ignorance qu'il peut faiblir, voire s'arrêter, laissant à nouveau libre cours aux pulsions du chacun pour soi. L'intégration, le rapprochement, la convergence, s'entendent comme un mouvement de libre adhésion où chacun grandit de l'étroitesse des liens qu'il consent à nouer. Les empires bâtis sur la contrainte ne relèvent pas de cette libre adhésion. Leur désintégration résulte de la volonté des peuples de regagner leur indépendance. Alors même que les peuples accèdent à la souveraineté, non seulement l'empire mais ses territoires dans leur diversité peuvent se désintégrer ; la défiance triomphe alors. L'incompréhension entre eux des acteurs de l'indépendance des Indes britanniques jeta sur les routes et dans les combats des centaines de milliers de personnes. Un quart de siècle plus tard, une défiance analogue arracha le Bangladesh au Pakistan. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, quelques bonnes volontés parvinrent à renouer le fil ténu d'un dialogue en établissant une association pour la coopération régionale en Asie du Sud (SAARC en anglais).

Les intégrations régionales au sens de rapprochement de peuples et d'Etats voisins échappent en principe à ces désintégrations dans la violence car les traités d'adhésion librement consentis peuvent toujours être librement dénoncés. Nous le constatons en 2019 avec le retrait annoncé de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Sous la forte pression de la République sud-africaine qui considérait contradictoire une double appartenance, la Tanzanie abandonna le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA en anglais) et elle demeura membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC en anglais). En 2006, le Venezuela quitta la Communauté andine, selon lui désormais vide de sens depuis que la Colombie et le Pérou avaient signé un accord de libre-échange avec les USA. En 1983, la Mauritanie se retira de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans l'Union européenne depuis vingt ans, le discours sur l'élargissement a tenu lieu de pensée de l'intégration, dispensant ses adeptes de tout approfondissement d'une réflexion sur les buts poursuivis et sur la consistance du lien établi. Le défaut de solidarité européenne dans les politiques monétaire et migratoire nourrit de puissantes forces centrifuges, hier en Grèce et aujourd'hui en Italie. L'agrandissement de l'organisation comme fin en soi ouvrirait la voie à sa dissolution dans l'océan Atlantique, comme y travaillait la négociation commerciale avec les USA, ou à son rétrécissement, comme semble l'annoncer le Brexit. Dans le cas sud-américain comme dans le cas ouest-africain, la sécession d'une organisation d'intégration se solde par l'adhésion à une autre, ce qui confirme la plasticité de ces mouvements. La confiance, le respect et la solidarité des partenaires, la vitalité des constructions communes constituent les meilleures forces centripètes. Il ne sert à rien, dans ces corps vivants que sont les organisations humaines, de nier la persistance de forces centrifuges. Aux partisans du rapprochement régional de nourrir continûment le désir de la proximité et de l'action commune.

L'ambition d'intégrer régionalement des Etats eux-mêmes mal intégrés voire pire, en voie de désintégration comme ont pu ou peuvent l'être la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo ou le Mali, demeurera lettre morte. A la différence de l'Europe, les processus de régionalisation en Afrique sont fortement liés aux mouvements de population et aux solidarités transfrontalières. Les organisations juridiquement constituées doivent prendre appui sur ces forces sociales pour gagner en vitalité et en cohésion. Elles se condamnent à l'inertie si elles définissent et conduisent leur action indépendamment des peuples. Dans chaque grande région d'Afrique, la combinaison d'un renforcement des administrations nationales et d'une mise au grand jour des mouvements internes à la région pourrait voir s'affirmer de nouveaux acteurs englobant les Etats et mieux aptes à établir des relations plus équilibrées avec les autres régions du monde.

Priorité doit être donnée à un fonctionnement effectif des Etats membres de l'organisation régionale sans lequel toute décision de rapprochement n'emporte aucun effet pratique. L'affirmation politique et administrative de grandes régions africaines devrait rendre leurs relations avec l'Union européenne et avec les autres régions du monde moins inégalitaires. Devrait y contribuer une action organisée des populations non seulement de part et d'autre des frontières des Etats mais également d'une région du monde à une autre, à l'initiative des populations binationales ou plutôt bi-continentales que sont par exemple les millions d'Afro-Européens, doublement présents, ici et là-bas.

La construction d'un avenir commun garant des équilibres du monde dans chacune de ces régions ne se fera pas *in abstracto* ni même en premier lieu par des accords institutionnels, mais à partir d'un investissement solidaire des Etats respectueux les uns des autres et d'un engagement culturel, politique, économique et social des populations.

## **BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE**

- HABERMAS J., *Après l'Etat-nation, une nouvelle constellation politique*, Paris, Fayard, 2000.  
NEHRU J., *La découverte de l'Inde (1946)*, Paris, éd. Philippe Picquier, 2002.

RIFKIN J., *The European Dream*, New York, Penguin, 2004.

TÉNIER J., *Faire la paix dans les régions du monde. Essai sur le rapprochement des peuples*, Paris, L'Harmattan, 2008.

TÉNIER J., « L'Asie du Sud entre désintégration et intégration régionale », in SANTANDER S. (dir.), *Relations internationales et régionalisme. Entre dynamiques internes et projections mondiales*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2012, p. 241-267.

## L'AUTEUR

Conseiller maître à la Cour des comptes française, **Jacques TÉNIER** est ancien élève de l'ENA et diplômé de Sciences Po Paris. Il est enseignant associé à l'Université Rennes II et à Sciences Po Rennes, conseiller de la Ministre française des affaires européennes (1990-1993), membre fondateur du master des Amériques à l'université Rennes II (2004) et de la chaire UNESCO sur les intégrations régionales à l'université Rennes I (2010). Il a été professeur invité aux universités du Guangxi (Nanning, Chine, 2015-2016) et de Liège (2017).

**[jacques.tenier@wanadoo.fr](mailto:jacques.tenier@wanadoo.fr)**

